

## Formation Complémentaire d'Initiative Locale

# PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE



Les FCIL ont été mises en place dans les lycées professionnels pour permettre aux élèves de se spécialiser après un Bac. Cette formation, d'une durée d'un an, a pour vocation d'offrir les compétences nécessaires à la formation de base afin de se préparer aux concours de catégorie B et C de la sécurité publique et civile : gendarmerie, police nationale et municipale, administration pénitentiaire, armée de terre, sapeurs-pompiers. Attention, elle ne prépare pas aux métiers de la douane ni au bataillon des marins-pompiers

## Contenu de la formation

- Français, expression écrite et orale
- Mathématique, tests psychotechniques et logiques
- Culture générale et connaissance du monde
- Vie civile et cadre juridique
- Entraînement aux épreuves des différents concours
- Éducation physique et Sportive

## Qualités nécessaires

- Être mobile
- Être motivé, rigoureux
- Posséder une bonne expression orale et écrite
- Se maîtriser
- Avoir le goût du contact humain et du travail en équipe
- Posséder une bonne condition physique

## Accès à la formation

- Candidature via Parcousup
- Être titulaire d'un baccalauréat
- Remplir les conditions du concours visé (casier judiciaire vierge, aptitude physique, bonne vue, etc.)

